



HAL
open science

Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français

Anne Lambert, Joanie Cayouette-Remblière, Élie Guéraud, Catherine Bonvalet, Violaine Girard, Guillaume Le Roux, Laetitia Langlois

► To cite this version:

Anne Lambert, Joanie Cayouette-Remblière, Élie Guéraud, Catherine Bonvalet, Violaine Girard, et al.. Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français. 2020. hal-02642242

HAL Id: hal-02642242

<https://hal.science/hal-02642242>

Preprint submitted on 28 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français¹

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

Anne Lambert², Joanie Cayouette-Remblière², Elie Guéraud³, Catherine Bonvalet², Violaine Girard⁴, Guillaume Le Roux², Laetitia Langlois²

L'enquête COCONEL est réalisée par internet. Une fois par semaine, un échantillon d'un millier de personnes, représentatif de la population adulte française, est interrogé avec un questionnaire couvrant divers aspects de la crise actuelle. La présente note détaille les principaux résultats de la sixième vague, qui a été réalisée par l'Ined en partenariat avec le consortium COCONEL. L'enquête a été menée pour cette vague auprès d'un échantillon de 2 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Les enquêtés ont été interrogés du 30 avril au 4 mai sur les aspects suivants : conditions de logement ; travail ; enfant et continuité pédagogique ; voisinage et sentiment d'isolement.

COCONELCOronavirus et CONfinement
Enquête Longitudinale

Les Français ne sont pas mal logés. Avec, en moyenne, 48 m²/personne, la superficie et le confort du logement ont augmenté pour toutes les catégories de population au cours des dernières décennies, et 15 % d'entre eux possèdent un ou plusieurs autres logements en dehors de leur résidence principale. Mais la pandémie, et le confinement qu'elle a entraîné, ont changé leurs conditions de vie au quotidien, bouleversé l'usage et l'occupation du logement, et drastiquement accentué les écarts sociaux. Au risque d'un décrochage.

38 % des Français déclarent se sentir isolés dans leur logement ou leur quartier, malgré des échanges de services toujours aussi nombreux. 31 % déclarent une chute des revenus de leur ménage, 24 % craignent des difficultés pour payer leur logement dans les douze prochains mois et 7 % redoutent même de perdre leur logement. Certaines professions (artisans et commerçants, ouvriers) et les ménages aux revenus modestes sont particulièrement touchés.

Le confinement a également renforcé la pression sur l'occupation du logement et les situations de surpeuplement en France. Un ménage sur dix vit dans un logement surpeuplé pendant le confinement. 11 % ne possèdent aucun espace extérieur (jardin privatif ou partagé, cour, balcon, loggia...).

Parmi les actifs qui avaient un emploi avant le début du confinement, seuls 58 % d'entre eux travaillent encore à la 7^e semaine de confinement. La surcharge professionnelle et familiale a induit une dégradation des relations entre parents et enfants. 18 % des enquêtés en télétravail déclarent une dégradation des relations avec leurs enfants depuis le début du confinement. Malgré des conditions de logement moins favorables en moyenne, les ouvriers et les employés sont plus nombreux que les cadres à avoir déclaré une amélioration des relations avec leurs enfants depuis le début du confinement, en particulier quand leur activité professionnelle s'est arrêtée.

Les femmes sont plus affectées que les hommes par les conséquences économiques et matérielles de la pandémie. Les situations de surpeuplement, les baisses de revenus et l'arrêt du travail sont plus fréquents ; au domicile, elles ont aussi de moins bonnes conditions que leurs homologues masculins. 39 % d'entre elles partagent leur espace de travail avec leurs enfants ou d'autres membres du ménage, contre 24 % des hommes.

Les jeunes paient un lourd tribut à la pandémie. Si 33 % des 18-24 ans ont quitté leur logement pour rentrer chez un parent ou un proche pendant le confinement – le plus fort taux de la population française –, 39 % déclarent avoir subi une baisse de revenus. 44 % des jeunes se sentent isolés, un taux qui a quasiment doublé par rapport à la situation qui précédait le confinement.

Ainsi, la pandémie a d'abord constitué une crise sanitaire : mais elle constitue aujourd'hui également une crise sociale majeure, en ayant accentué toutes les inégalités de classes sociales, de sexe et de générations.



1. Espaces et lieux de confinement

13 % des Français sont concernés par un changement de logement, par une évolution de la composition de leur ménage, ou par les deux à la fois. Pour un Français sur huit, le confinement a donc produit un changement important du cadre de vie.

7 % des Français ne résident pas dans leur logement habituel pendant le confinement⁵. Dans 74 % des cas, ils sont allés chez un membre de la famille, plus rarement dans une résidence secondaire ou chez un ami. 12 % des habitants de la région parisienne ont quitté leur domicile pendant le confinement (contre 6 % pour le reste du territoire) et un tiers des jeunes de 18 à 24 ans. En réalité, les départs concernent davantage les deux extrémités de l'échelle sociale que les catégories intermédiaires : 6 % des individus appartenant aux ménages aisés⁶ sont partis, ainsi que 12 % des individus appartenant à un ménage pauvre (6 % si l'on exclut de cette catégorie les jeunes moins de 25 ans, qui ont massivement changé de domicile). Si les premiers ont rejoint une résidence secondaire, les seconds sont pour la plupart logés par un proche. Par contraste, la quasi-totalité des professions intermédiaires sont restées dans leur logement habituel (98 %), à la fois parce qu'elles n'ont pas le même niveau de patrimoine que les cadres, mais aussi parce qu'elles continuent largement à travailler à l'extérieur de leur domicile.

Le lien entre le confinement hors domicile habituel, le niveau de revenu et le patrimoine ressort nettement. Toutes choses égales par ailleurs, les personnes possédant une résidence secondaire sont aussi cinq fois plus susceptibles d'avoir quitté leur logement habituel. Enfin, les couples avec enfants sont significativement moins susceptibles d'être partis que les autres.

Dans l'ensemble, ceux qui ont changé de logement déclarent comme premier motif de départ l'isolement (27 % des cas) et l'aide aux autres (20 %) avant le manque d'espace extérieur (15 %). Pour les enquêtés qui appartiennent aux ménages aisés, c'est toutefois ce dernier motif qui prime : le confort de vie a constitué une motivation première de départ.

Mais le changement du cadre matériel de vie peut aussi venir de la modification de la taille et de la structure du ménage, que les Français soient restés ou non dans leur domicile. Ainsi, pour 9 % d'entre eux, la composition du ménage a changé. Dans la moitié des cas, la taille du ménage a augmenté, et dans l'autre moitié des cas, elle

a diminué. Au total, 13 % des Français sont concernés soit par un changement de domicile, soit par une modification de la composition du ménage (à la hausse ou à la baisse), soit par les deux à la fois. Le confinement a donc induit un changement important du cadre quotidien de vie pour un Français sur huit.

2. Conditions de vie : qui dispose d'un logement confortable et d'un espace extérieur ?

Le confinement a mis à l'épreuve les conditions de logement des Français et augmenté les situations de surpeuplement en France.

En moyenne, les Français disposent de 48 m²/personne dans leur logement⁷. Avec 57 m²/personne, les propriétaires sont mieux lotis que les locataires (36 m²/pers). Malgré leur surreprésentation dans les grandes villes où le marché du logement est plus tendu, les cadres disposent en moyenne d'une surface pour soi plus grande (60 m²/pers) que les ouvriers et employés (45 m²/pers). Dans l'unité urbaine de Paris, la superficie moyenne tombe en effet à 41 m²/personne contre 48 m² dans les autres grandes villes de France⁸, et 53 m² dans les espaces ruraux⁹ où l'habitat individuel domine très largement.

Le confinement impose une double pression sur l'occupation des logements, par l'accueil de personnes extérieures au ménage en période habituelle et par la limitation des sorties du domicile. Au moment de l'enquête, un ménage sur dix vit dans un logement surpeuplé¹⁰, c'était seulement le cas de 8 % d'entre eux avant le confinement. En période de confinement comme avant, les situations de surpeuplement sont plus fréquentes à Paris (13 % des ménages) et dans les grands pôles urbains (10 %), en raison des tensions du marché immobilier. Au contraire, les habitants des couronnes périurbaines et des espaces ruraux apparaissent plus protégés, même s'ils connaissent un accroissement modéré des situations de surpeuplement depuis le début le confinement.

En outre, en temps habituel, la présence dans le logement peut être discontinuée en fonction des heures du jour et de la nuit. Dans un foyer sur quatre en France, la situation de confinement a imposé une expérience nouvelle de coprésence¹¹ dans le logement : alors même qu'il n'y avait jamais plus d'un membre du ménage en journée, ils sont

désormais au moins deux à être présents en même temps dans le logement. C'est plus souvent le cas des personnes qui vivent avec enfants, pour qui les établissements scolaires ont fermé. Les présences variables au cours de la journée et de la nuit soulagent en temps normal les foyers surpeuplés. Parmi les personnes restées dans leur logement, presque la moitié des logements surpeuplés ne le sont habituellement pas entre 8h et 17h. En période de confinement, seule une minorité de ces mêmes foyers n'est plus surpeuplée entre 8h et 17h. La situation est ainsi devenue dramatique pour les mal-logés.

Pouvoir accéder à un extérieur depuis son logement modifie l'expérience du confinement. 11 % des Français ne possèdent aucun espace extérieur attenant à leur logement¹². Les propriétaires sont de ce point de vue nettement mieux lotis que les locataires : seuls 4 % d'entre eux n'ont aucun espace extérieur, contre 20 % des locataires. Le fait de disposer d'un extérieur dépend aussi fortement de la profession et du niveau de vie : seuls 6 % des cadres en sont dépourvus, contre 14 % des ouvriers, des artisans et commerçants. Enfin, 4 % des individus appartenant aux ménages les plus riches vivent dans un logement dépourvu d'espace extérieur, contre 20 % de ceux qui appartiennent aux ménages les pauvres.

Avoir un espace extérieur dans son logement reste un privilège rare dans les villes ; les contrastes sociaux y sont renforcés. Ainsi, 15 % des habitants des unités urbaines de plus de 100 000 habitants ne disposent d'aucun accès extérieur attenant à leur logement. C'est le cas de 6 % des ménages les plus riches¹³, contre 18 % des ménages modestes¹⁴ et 29 % des ménages pauvres¹⁵.

Au total, si 64 % des enquêtés considèrent que la taille de leur logement est correcte, 12 % d'entre eux estiment l'espace de leur logement habituel insuffisant, dont 5 % très insuffisant (difficultés pour se laver, s'habiller, se déplacer...), rappelant l'importance du mal logement en France. Inversement, 24 % des Français estiment l'espace disponible dans leur logement supérieur ou très supérieur à leurs besoins, une grande partie du parc de logements étant en réalité sous-peuplée. En outre, le sentiment de surpeuplement en période de confinement est nettement plus fort chez ceux dont le logement ne dispose pas d'espace extérieur (un quart des individus dont le logement n'a pas d'extérieur considèrent sa taille comme insuffisante ou très insuffisante). Et 92 % des personnes qui vivent en maison déclarent disposer d'une surface de vie correcte, supérieure ou très supérieure à leurs besoins, contre 82 % des personnes qui logent en appartement. Toutefois, les situations de surpeuplement

objectif et subjectif ne correspondent pas toujours : 65% de ceux qui jugent l'espace de leur logement insuffisant ou très insuffisant ne sont pas en situation objective de surpeuplement au regard de la définition statistique et administrative du surpeuplement.

3. Perte de revenus et crainte pour l'avenir

31 % des Français déclarent une chute de revenus de leur ménage, 24 % craignent d'avoir des difficultés pour payer leur logement dans les douze prochains mois et 7 % redoutent même de perdre leur logement. Certaines professions (artisans et commerçants, ouvriers) et les catégories modestes sont particulièrement touchées. Mais les catégories intermédiaires de la population sont également gagnées par cette crainte.

- Près de la moitié des ménages pauvres et modestes déclarent avoir subi une chute de revenus

31 % des enquêtés déclarent que les revenus de leur ménage ont diminué depuis le début du confinement, une proportion qui atteint 38 % chez les moins de 65 ans. C'est le cas de 40 % des familles, contre 25 % des personnes vivant seules ou des couples sans enfant. Les femmes sont également plus touchées que les hommes (41 % des femmes de moins de 65 ans). Surtout, le confinement contribue à accentuer des inégalités de revenus qui s'étaient déjà creusées depuis le début des années 2 000 entre le haut et le bas de la distribution sociale¹⁶. Après sept semaines de confinement, près de la moitié des ménages pauvres (44 %) et modestes (41 %) déclarent avoir subi une chute de revenus, contre 23 % des ménages aisés. La perte de revenus est liée à la profession : 55 % des artisans et commerçants, et 40 % des ouvriers déclarent une chute de revenus, contre 20 % des cadres. La proportion de ménages concernés par une perte de revenus s'élève à 33 % dans les espaces ruraux, contre 30 % dans les grandes agglomérations hors Paris. Les locataires (37 %) déclarent également plus souvent que les propriétaires (25 %) avoir connu une perte de revenus.

- Un quart de la population française craint des difficultés pour payer son loyer dans les douze prochains mois.

Au cours des douze derniers mois, 13 % des Français ont connu des difficultés pour payer leur crédit immobilier,

loyer ou charges. Les conséquences de la pandémie font craindre un accroissement de ces difficultés pour les ménages modestes, mais aussi pour les fractions intermédiaires de la population. Ainsi, près d'un quart (24 %) de la population française pense rencontrer des difficultés pour payer son loyer, son crédit immobilier ou ses charges dans les douze prochains mois. Cette crainte est plus prononcée chez les ménages pauvres (42 %) et modestes (37 %). Elle concerne 85 % des personnes qui ont déjà éprouvé des difficultés dans les douze derniers mois, mais touche également 14 % des personnes qui n'en n'avaient pas rencontrées jusque-là. 20 % des ménages situés dans une tranche de revenus intermédiaire¹⁷ déclarent ainsi craindre de ne plus pouvoir payer leur logement dans l'année, signe d'une fragilisation sociale renforcée.

Au total, 7 % des Français redoutent de perdre leur logement au cours des douze prochains mois. C'est le cas de 19 % des ménages pauvres et de 13 % des familles monoparentales. Cette peur concerne beaucoup plus souvent les locataires du parc privé (19 %) que les locataires HLM (11 %), pour lesquels le statut d'occupation apparaît protecteur. A noter que cette crainte est très faible, même si elle n'est pas totalement absente, pour les plus riches qui possèdent par ailleurs, pour 50 % d'entre eux, un autre logement que leur résidence principale (30 % une résidence secondaire, 25 % un logement locatif).

Quand on considère les critères que privilégieraient les Français pour choisir leur logement s'ils avaient à déménager, on perçoit aussi leurs inquiétudes. Alors que le prix et la localisation géographique constituent les deux principaux critères de choix en temps normal, la pandémie renforce très nettement l'importance du prix (+7 points), tandis que l'attrait du jardin augmente peu.

4. Travail et télétravail : qui continue à travailler et dans quelles conditions ?

Le confinement a modifié les conditions de travail des Français, bouleversé l'usage du logement et renforcé les inégalités de sexe. Le fait d'être en télétravail dans le cadre de son activité professionnelle est apparu, dans le débat public, comme un privilège. Il est, sans surprise, très corrélé à la position sociale et au type d'activité (cadres). Les femmes sont autant en télétravail que les hommes, mais elles le sont dans de moins bonnes conditions.

- 53 % des employés et 49 % des ouvriers ont vu leur activité professionnelle s'arrêter, mais quand ils travaillent, c'est presque toujours à l'extérieur du domicile

Parmi l'ensemble des enquêtés, 39 % continuent de travailler : 22 % à l'extérieur de leur domicile et 17 % en télétravail. Mais pour 28 %, l'activité professionnelle s'est arrêtée. Si l'on considère uniquement les actifs qui avaient un emploi avant le début du confinement¹⁸, seuls 58 % d'entre eux travaillent encore fin avril. La situation est toutefois très contrastée selon les professions. 67 % des cadres poursuivent leurs activités professionnelles, dont deux tiers en télétravail. Mais ce sont en réalité les professions intermédiaires qui continuent le plus massivement à travailler (70 % d'entre elles). Toutefois, contrairement aux cadres, elles se déplacent plus souvent à l'extérieur du domicile quand elles travaillent : seulement 52 % d'entre elles sont en télétravail. Les professions intermédiaires de la santé et du travail social, mais aussi les contremaîtres et agents de maîtrise ne sont, par exemple, quasiment jamais en télétravail. Les employés et les ouvriers sont plus touchés par l'arrêt du travail que les cadres et professions intermédiaires (respectivement 53 % et 49 % d'entre eux ont vu leur activité professionnelle s'arrêter), mais quand ils travaillent, c'est presque toujours à l'extérieur du domicile : 73 % des employés et 96 % des ouvriers en emploi pendant le confinement travaillent à l'extérieur de leur domicile.

Le statut d'emploi est protecteur : les salariés qui étaient en CDI et les fonctionnaires au début du confinement continuent pour 73 % d'entre eux à travailler, contre 50 % des personnes qui étaient en CDD, intérim ou stage. Fortement corrélé à la profession occupée, le diplôme protège également de la rupture d'activité : 74 % des diplômés du supérieur travaillent toujours pendant le confinement contre seulement 35 % des individus sans diplôme.

La géographie de l'emploi en période de confinement reflète la stratification sociale. La part des actifs en emploi qui continuent à travailler fin avril est aussi élevée dans les pôles urbains que dans les couronnes périurbaines, où 60 % d'entre eux continuent à travailler ; mais elle est plus faible dans les espaces ruraux, où 53 % des actifs occupés continuent de travailler pendant le confinement. Le télétravail est aussi nettement moins fréquent dans ces territoires, où la part des emplois manuels prédomine. Les espaces ruraux, de ce point de vue, ont subi en premier les dommages économiques de la pandémie.

- Les femmes sont plus touchées par les hommes par l'arrêt du travail et de mauvaises conditions de télétravail

Le confinement a aussi renforcé les inégalités de sexe face au travail, en termes de continuité comme de conditions d'exercice. Parmi les actifs occupés qui avaient un emploi avant le confinement, 55 % des femmes continuent de travailler fin avril, contre 61 % des hommes. Si les hommes et femmes sont autant en télétravail, ils ne le sont pas dans les mêmes conditions.

48 % des femmes en télétravail sont confinées avec un ou plusieurs enfants, contre seulement 37 % des hommes. En outre, quand ils sont en télétravail, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à disposer d'un espace personnel dédié au travail : 39 % des hommes en télétravail travaillent dans une pièce spécifique qui leur est réservée, contre un quart des femmes en télétravail (25 %).

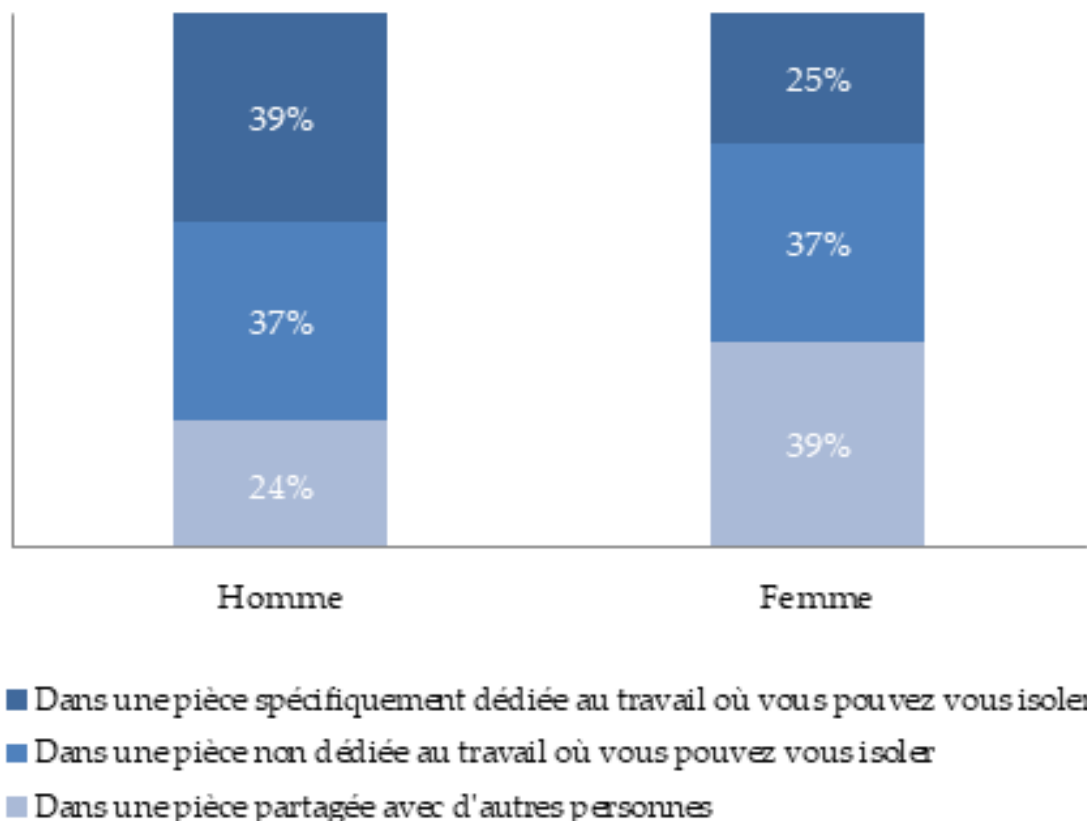
5. Enfants, continuité scolaire et relations intrafamiliales

Avec le confinement et la fermeture des écoles, les familles se sont massivement converties à l'école à la maison ; si partager son espace de travail est la situation la plus fréquente, les ménages de cadres offrent plus souvent à leurs enfants une pièce à part. La surcharge professionnelle et familiale a toutefois induit une dégradation des relations entre parents et enfants, notamment chez les cadres qui sont majoritairement en télétravail.

- Des familles massivement converties à l'école à distance

Le confinement a renforcé la charge domestique des Français, en particulier des parents. 30 % des Français sont confinés avec des enfants de moins de 18 ans dans leur logement. En outre, avec le confinement, l'école s'est invitée de façon centrale dans les foyers : dans 33 % des ménages, au moins un enfant poursuit le travail

Espace de travail au domicile selon les sexes



scolaire ou universitaire à distance. Parmi les familles dont les enfants sont scolarisés en temps normal en maternelle, élémentaire, collège ou lycée, 97 % déclarent qu'au moins un des enfants du foyer travaille au minimum une heure par jour.

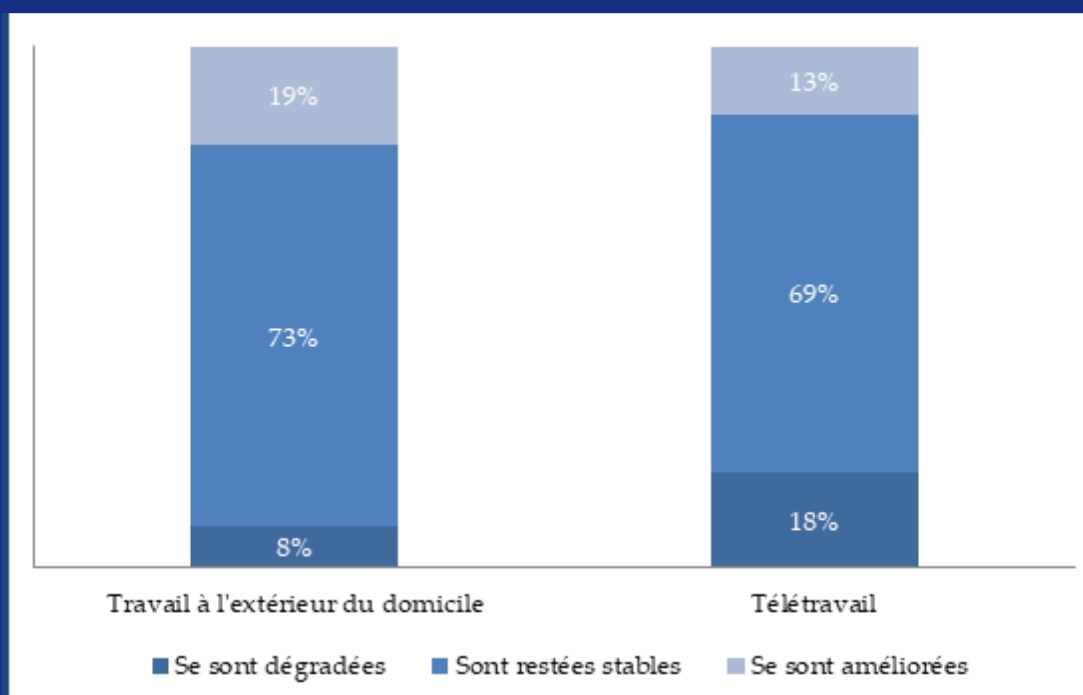
Où travaillent les enfants et étudiants qui continuent l'école ou l'université depuis leur domicile ? Ont-ils un espace à eux ? Dans 49 % des foyers concernés par le travail scolaire, au moins un enfant ou étudiant travaille dans une pièce partagée (salon, cuisine, chambre...). La fréquence de cette situation peut s'expliquer tant par des contraintes d'espace (taille du logement) que par des normes éducatives (variables selon l'âge des enfants). On observe de fortes variations sociales. Partager son espace de travail concerne 60 % des familles en situation de surpeuplement, 56 % des ménages d'employés et 50 % des ménages d'ouvriers - contre seulement 41 % des ménages dont l'enquêté est cadre. Le confinement risque ainsi de renforcer des inégalités de réussite scolaire, par ailleurs largement documentées par les sociologues.

- La surcharge professionnelle et familiale a induit une dégradation des relations entre parents et enfants

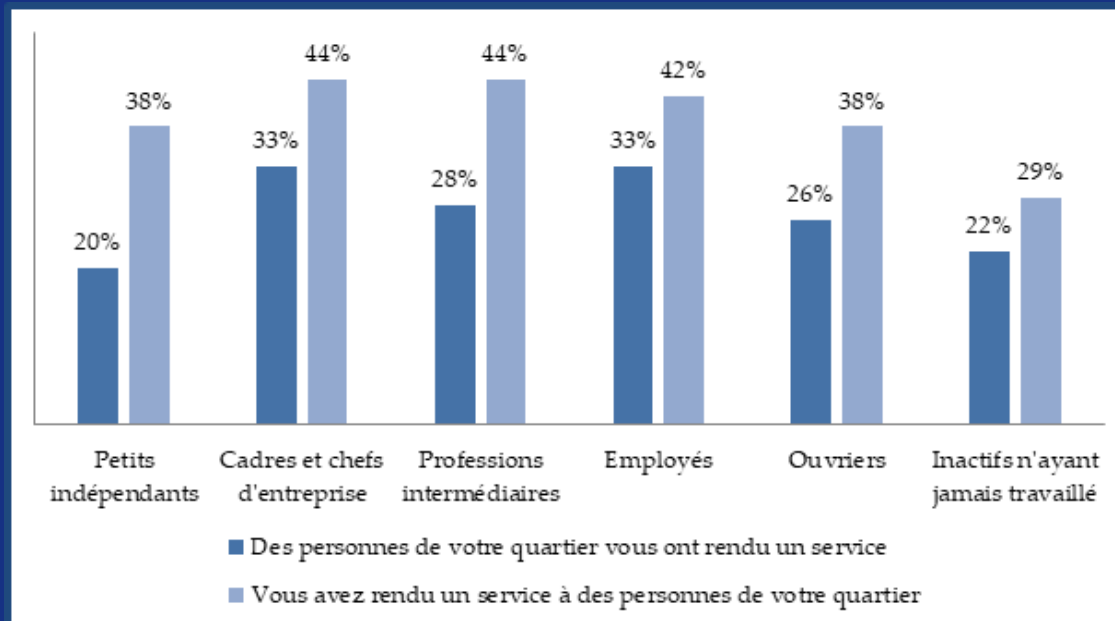
En refermant les ménages sur eux-mêmes, le confinement a aussi pu modifier les relations intrafamiliales. 11 %

des enquêtés confinés avec enfant(s) déclarent ainsi que les relations avec leurs enfants se sont dégradées, 16 % d'entre eux qu'elles se sont améliorées et 73 % qu'elles sont restées stables. La dégradation des relations avec les enfants apparaît directement liée à la surcharge domestique et professionnelle : elle atteint 18 % des enquêtés en télétravail et 13 % des familles monoparentales. À l'inverse, les enquêtés qui continuent de travailler à l'extérieur de leur domicile considèrent plus souvent que les relations avec leurs enfants se sont améliorées pendant le confinement : c'est le cas de 19 % des enquêtés qui travaillent à l'extérieur. Au final, malgré des conditions de logement moins favorables en moyenne, les ouvriers et les employés sont plus nombreux que les cadres à avoir déclaré une amélioration des relations avec leurs enfants depuis le début du confinement, en particulier quand leur activité professionnelle s'est arrêtée. Etant plus souvent concernés par l'arrêt du travail, une partie d'entre eux a en effet pu s'inscrire dans les rythmes sociaux ordinaires de la famille. Le confinement, de ce point de vue, a pu contribuer à réajuster les emplois du temps individuels au sein des familles populaires, plus concernées par les horaires atypiques et le travail de nuit. Le télétravail a, au contraire, contribué à la dégradation des relations avec les enfants.

Evolution des relations avec les enfants par rapport à la situation ordinaire selon le lieu de travail



Échange de services depuis le début du confinement selon la catégorie socioprofessionnelle



Champ : France métropolitaine

6. Entourage, relations de voisinage et sentiment d'isolement

L'expérience du confinement dépend des conditions de logement, mais aussi de la composition du voisinage et des services qui s'y échangent. Malgré des échanges de services qui restent aussi nombreux qu'avant le confinement, le sentiment d'isolement dans la population française a plus que doublé. Les cadres s'en sortent mieux : ils ont moins souvent de la famille à proximité, mais ils compensent avec des relations de voisinage plus fortes et se sentent moins isolés pendant le confinement. Les services rendus aux familles ont diminué.

- 66 % des Français déclarent avoir au moins un parent, un ami, ou un voisin proche dans leur voisinage immédiat

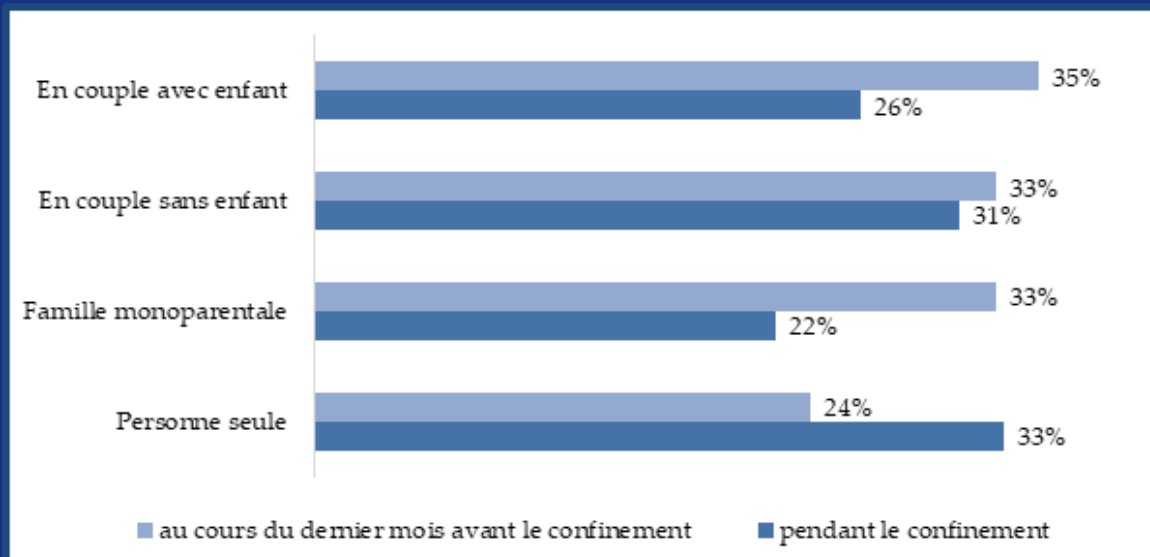
21 % des Français déclarent qu'un membre de leur famille vit à proximité, dans un rayon de moins d'un kilomètre⁹. 31 % déclarent avoir des amis dans ce périmètre, et 45 % déclarent y avoir des voisins qu'ils connaissent personnellement. Au total, 66 % des Français déclarent avoir au moins une connaissance personnelle dans leur voisinage immédiat. La géographie familiale et relationnelle reste toutefois dépendante du milieu social : les cadres ont moins souvent de parents (14 %

dans ce périmètre d'un kilomètre mais ils compensent l'éloignement familial avec d'autres relations dans le voisinage. Leur sociabilité, faite de contacts plus nombreux et plus diversifiés que les autres catégories sociales, s'étend en réalité plus souvent à l'échelle du territoire national comme l'ont montré d'autres recherches. Au contraire, avoir de la famille à proximité est plus souvent le fait des familles monoparentales (33 %) et des ménages pauvres (29 %), pour lesquels la famille joue un rôle protecteur majeur dans l'organisation du quotidien (entraide, garde des enfants, etc.).

- En matière d'échange de services, les Français sont actifs mais ils ne sont pas égaux.

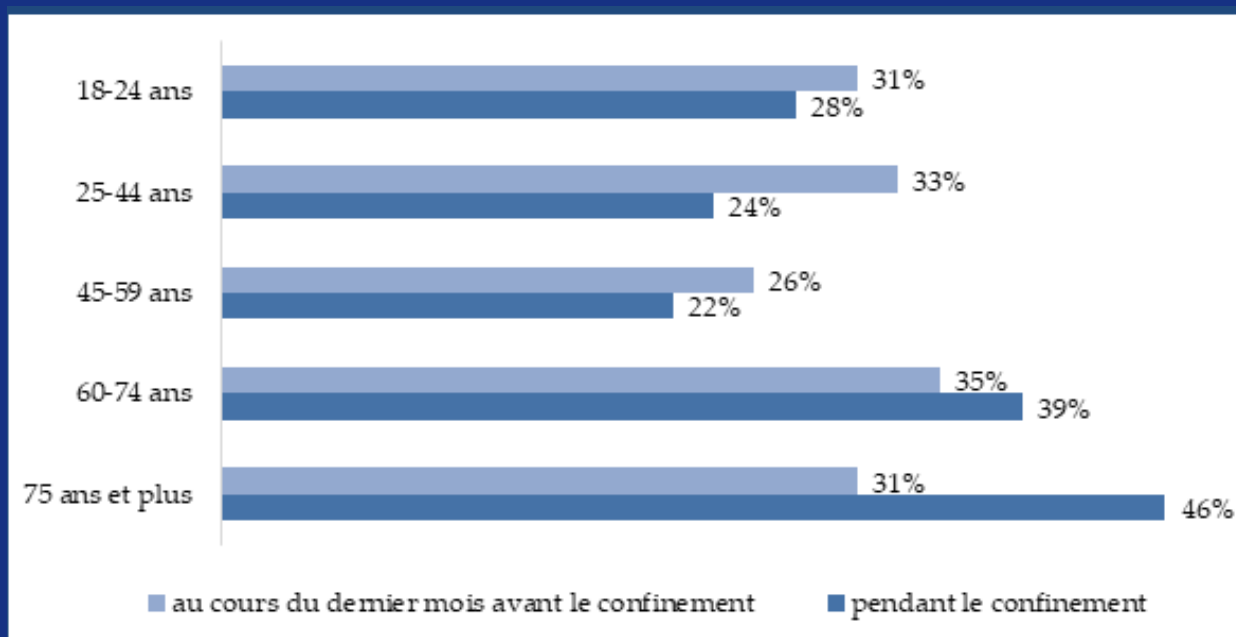
40 % des Français ont rendu au moins un service dans leur quartier depuis le début du confinement et 29 % en ont reçu au moins un. La proportion de services rendus ou échangés dans le voisinage est restée stable par rapport au mois d'avant le confinement, mais leurs bénéficiaires ont changé. Les familles avec enfants reçoivent un peu moins d'aide qu'avant (26 % des familles déclarent avoir reçu au moins un service de leurs voisins pendant le confinement, contre 35 % le mois avant le confinement, soit une baisse de -9 points), tandis que les plus âgés (75 ans et plus) reçoivent un peu plus d'aide qu'avant (46 % des individus de plus 75 ans ont reçu au moins un service de leur voisinage pendant le confinement, contre 31 % avant, soit une hausse de +15 points).

Avoir reçu un service du voisinage selon le type de famille



Champ : France métropolitaine

Avoir reçu un service du voisinage selon la classe d'âges



Champ : France métropolitaine

L'échange de service est également très lié au milieu social : depuis le début du confinement, les individus appartenant aux ménages les plus riches déclarent plus souvent avoir donné (50 %) ou reçu un service (45 %) dans leur voisinage immédiat que les individus appartenant aux ménages les plus pauvres. Ces derniers rapportent moins souvent en avoir rendu (29 %) ou reçu (16 %) un de la part de leur voisinage. Pour les ménages pauvres, cette aide reste faible et dépendante de la proximité familiale. Le confinement, de ce point de vue, ne change pas les lois de la sociabilité.

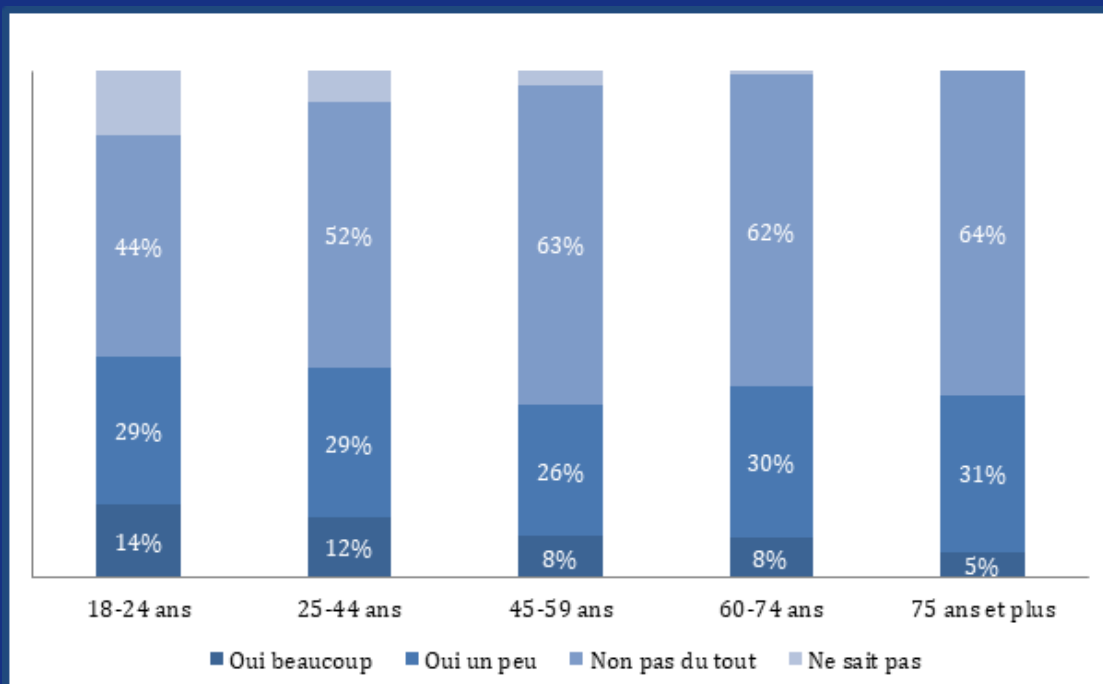
Rendre un service à une personne de son voisinage pendant le confinement s'inscrit dans la continuité des pratiques antérieures : 71 % de ceux qui ont rendu un service depuis le début du confinement avaient déjà rendu un service dans leur voisinage le mois avant le confinement. En temps normal comme en période de confinement, rendre et recevoir un service vont souvent de pair : 66 % de ceux qui rendent des services en reçoivent également. Toutefois, le confinement crée davantage d'asymétrie entre donneurs et receveurs, à l'avantage des plus âgés. Le confinement révèle leur vulnérabilité relationnelle et leur forte dépendance à l'entourage en matière d'aide et d'approvisionnement.

▪ 38 % des Français déclarent se sentir isolés dans leur logement ou leur quartier

Echanger des services pendant le confinement ne protège toutefois pas du sentiment d'isolement. Ceux qui rendent ou reçoivent des services depuis le début du confinement se disent même davantage isolés que les autres : c'est le cas de 42 % de ceux qui ont rendu un service et 45 % de ceux qui en ont reçu. En réalité, le confinement semble avoir augmenté le sentiment d'isolement des personnes qui étaient auparavant les moins isolées : c'est pour ces dernières que le confinement a probablement le plus bouleversé les habitudes de vie. Paradoxalement, 35 % de ceux qui n'ont aucun proche dans leur voisinage se disent isolés en période de confinement, contre 40 % de ceux qui déclarent la présence d'un ou plusieurs proches à proximité.

Au total, le sentiment d'isolement dans son logement ou son quartier atteint 38 % de la population française en période de confinement contre 17 % en temps normal. Parmi eux, 9 % se déclarent très isolés contre seulement 3 % en temps normal. En période de confinement, le sentiment d'isolement est plus fort chez les femmes (41 % contre 35 % des hommes), les ménages pauvres (45 %) et les jeunes (44 %). Le couple, au contraire, a un

Sentiment d'isolement pendant la période de confinement selon la classe d'âges



effet protecteur : en période de confinement, 36 % des personnes en couple (avec ou sans enfant) se déclarent isolées contre 43 % des personnes vivant sans conjoint (qu'elles aient ou non des enfants).

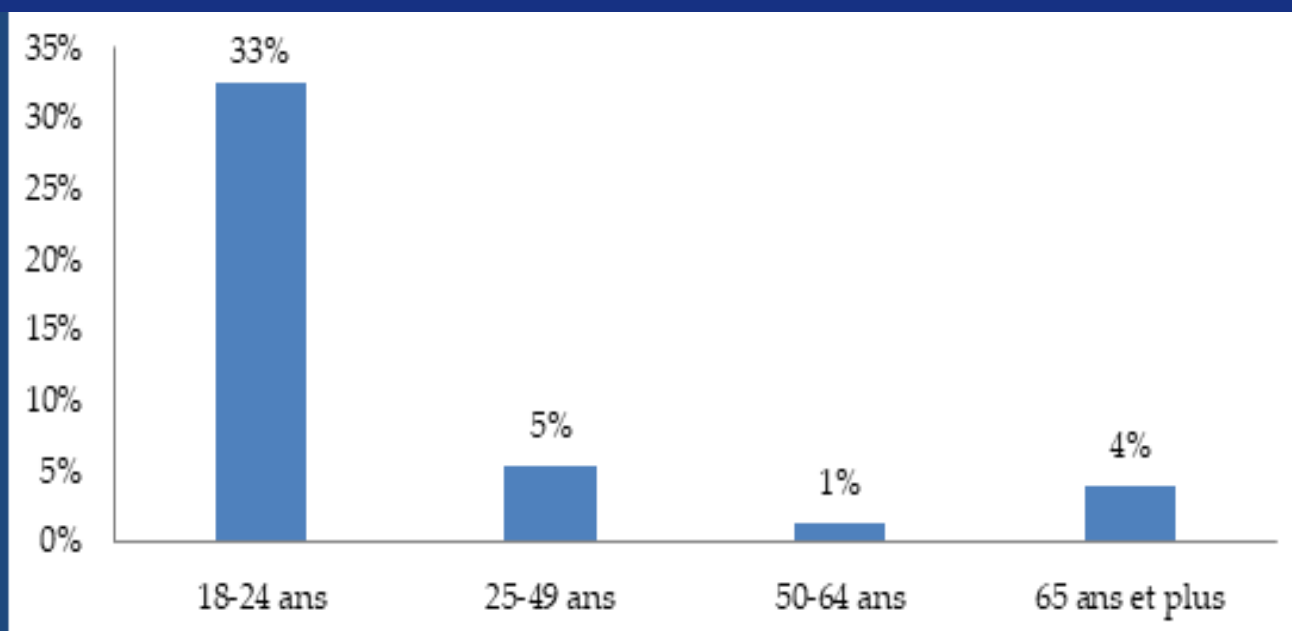
7. Les jeunes payent un lourd tribut et doivent compter sur la solidarité familiale

Les 18-24 ans constituent la tranche d'âge qui cumule le plus de vulnérabilités, à la fois résidentielles, matérielles et relationnelles. Les jeunes vivent plus souvent dans des logements petits ; ils disposent en moyenne de 36 m² pour vivre (contre 48 m²/personne dans la population française) et sont plus souvent locataires du parc privé (32 % contre 22 %) ou hébergés chez des proches (29 % contre 7 %). Sur le marché du travail, leur situation n'est pas meilleure : avec, en moyenne, des revenus plus faibles²⁰, un sur-chômage²¹ (20 % contre 14 % de la population française), les 18-24 ans travaillaient aussi davantage avec un contrat précaire ou sans contrat de travail (38 % contre 13 % de la population française) que les autres actifs.

Depuis le début du confinement, 39 % des 18-24 ans déclarent avoir connu une diminution des revenus de leur foyer (contre 31 % de la population française), 20 % rapportent avoir eu des difficultés à payer leur loyer au cours des douze derniers mois (contre 13 %) et 32 % d'entre eux craignent de ne pas être en mesure de le faire au cours de l'année à venir (contre 24 %). Sans surprise, les jeunes sont donc ceux pour qui les répercussions de la crise sanitaire et économique ont été les plus fortes.

Si certains ont pu compter sur la solidarité des parents, tous n'en n'ont pas bénéficié. Les inégalités de ressources et de patrimoine au sein des familles sont ainsi venues s'ajouter aux inégalités économiques et résidentielles, expliquant la très forte progression du sentiment d'isolement chez les jeunes. Près d'un sur deux déclare se sentir isolé en période de confinement (44 %), contre 24 % auparavant. C'est même le cas de 46 % de ceux qui sont restés dans leur logement habituel pendant le confinement, contre 38 % de ceux qui ont pu en partir. En effet, un jeune sur trois a quitté son logement pendant la période du confinement pour rejoindre, dans 62 % des cas, le domicile d'un parent ou d'un membre de leur famille. Ce sont les 50-64 ans qui ont, de fait, le plus participé à leur accueil : 7 % ont vu la taille de leur foyer augmenter, contre 5 % dans la population française.

Part des personnes qui ne vivent pas dans leur logement habituel pendant le confinement, par tranche d'âges



Conclusion

En définitive, la pandémie n'a épargné aucune catégorie de la population. Toutefois, d'abord considérée comme une crise sanitaire, la pandémie constitue aussi aujourd'hui une crise sociale majeure qui fait courir un grand risque sur l'avenir des jeunes et accentue les inégalités entre générations. Plus modestes et plus souvent mal logés que leurs aînés, les jeunes sont les premiers à subir les conséquences socio-économiques de la pandémie, ce dont la plus faible exposition au risque sanitaire du covid-19 ne rend pas compte. C'est pour eux que les indicateurs se sont le plus fortement dégradés.

Mais la pandémie a aussi renforcé les inégalités sociales. Tandis que les cadres ont plus souvent conservé leur activité professionnelle, grâce au télétravail et à des statuts d'emploi plus stables notamment, les ouvriers et les employés ont plus souvent dû cesser leur activité. Pour ceux d'entre eux qui ont continué à travailler - dans les transports, les entrepôts, les grandes surfaces, les usines, aux domiciles des plus âgés comme dans les hôpitaux -, sortir du logement était une obligation. Enfin, la pandémie, et le confinement qui a suivi, ont renforcé les inégalités entre les femmes et les hommes. Après un demi-siècle de réduction progressive de ces inégalités, la crise sanitaire a provoqué le retour au foyer des femmes, renforcé leur assignation aux tâches domestiques et parentales, et fragilisé davantage leurs revenus que les hommes. A la maison, les femmes travaillent également dans de moins bonnes conditions que leurs homologues masculins, en disposant plus rarement d'espace personnel.

Au total, en impliquant des rapports de classe, de sexe et de génération, le logement durant la période de confinement révèle encore plus l'ampleur des inégalités au sein de la société française.

NOTES

[1] On considère ici l'ensemble des résidents sur le territoire français, quelle que soit leur nationalité.

[2] Unité de recherche Logement, inégalités spatiales et trajectoires - INED, 9 Cours des Humanités, 93300 Aubervilliers. Contact : anne.lambert@ined.fr

[3] INED / Université de Strasbourg

[4] INED / Université de Rouen Normandie

[5] Dans la grande majorité des cas, ils ont quitté leur logement mais une petite partie des enquêtés résidait déjà hors de son logement habituel à l'annonce du confinement et ne l'a pas regagné.

[6] Les ménages aisés désignent ceux qui disposent de plus de 2 460 euros mensuels par UC.

[7] Toute la surface du logement est prise en compte (cuisine, sanitaire, etc.) ; seuls les espaces extérieurs, greniers ou caves ne sont pas inclus dans la superficie du logement.

[8] Entendues ici comme les grands pôles de la typologie du ZAU de l'Insee, c'est-à-dire comprenant au moins 10 000 emplois. Voir Brutel, C., Levy, D., 2011. Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010: 95% de la population vit sous l'influence des villes. Insee Première, 1374.

[9] Entendus ici comme la réunion de plusieurs catégories de la typologie du ZAU de l'Insee (cf. supra) : les petits et moyens pôles urbains, leurs couronnes périurbaines et les communes hors influences des pôles. Voir Blancard, S., Détang-Dessendre, C., Renahy, N., 2016. Campagnes contemporaines: Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français. Editions Quae, p. 12.

[10] Nous avons conservé la même définition du surpeuplement qu'en vague 1 de l'enquête Coconel, au plus proche de celle de l'INSEE : moins de 18m² par personne, ou moins de 25 m² pour une personne seule.

[11] La coprésence est entendue comme la présence d'au moins deux personnes en même temps dans le logement entre 8h et 17h, tel que déclarée dans l'enquête en moyenne en semaine (hors week-end).

[12] On considère ici tout type d'espace extérieur attenant au logement (jardin individuel ou partagé, balcon, terrasse, loggia, cour) à l'exclusion des caves.

[13] L'expression « les ménages les plus riches » est réservée aux ménages disposant de plus de 3 100 euros par UC mensuels.

[14] Ce terme rassemble les ménages disposant entre 900 et 1 319 euros par UC mensuels.

[15] Sont ici considérés les ménages disposant de moins de 900 euros par UC mensuels.

[16] Piketty, T., 2013. Le Capital au XXI^e siècle. Paris, Le Seuil.

[17] Soit la tranche dont les revenus par UC sont situés entre 1 320 et 1 859 euros par mois.

[18] Les chômeurs et les personnes qui se disent non concernées par la poursuite d'activité ont été exclues du champ.

[19] Périmètre réglementaire lors de la période de confinement du 17 mars au 10 mai 2020.

[20] Le revenu mensuel par unité de consommation médian des 18-24 n'est que de 1 000 €, contre 1 450 € pour les 25-49 ans, 1 733 € pour les 50-64 ans et 2 067 € pour les 65 ans et plus.

[21] Sont considérés comme chômeurs les actifs qui ne travaillent pas et ne cherchent pas d'emploi, ainsi que les personnes qui s'auto-définissent comme chômeurs dans l'enquête.

L'enquête est réalisée par l'institut de sondage IFOP, qui dispose d'un access panel de plus de 750 000 ménages français. L'échantillon de répondants est représentatif de la population française des 18 ans et +, sur les critères d'âge, de sexe, de niveau d'éducation et de profession du chef de ménage, après stratification par région et catégorie d'agglomération de résidence.

Des analyses complémentaires peuvent être menées à la demande pour décliner les aspects traités selon les caractéristiques des enquêtés (âge, sexe, niveau socioéconomique, diplôme, type de commune, région, orientation politique...), ou détailler les aspects du questionnaire non abordés ici.

Le consortium COCONEL réunit des chercheurs de l'UMR VITROME (Vectorial Infections in TROPical and MEditerranean areas ; Patrick Peretti-Watel, Valérie Seror, Sébastien Cortaredona, Marseille), du Centre d'Investigation Clinique Cochin-Pasteur (Odile Launay, Paris), de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (Jocelyn Raude, Rennes) et de l'Observatoire régional de la santé Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur (Pierre Verger, Lisa Fressard, Caroline Alleaume, Marseille). Il s'appuie sur un comité de pilotage comprenant François Beck, Stéphane Legleye, Olivier L'Haridon, Jeremy Ward et Damien Léger. Il bénéficie d'un financement par le Fonds de Crise de l'Institut de Recherche pour le Développement, et par l'appel à projets Flash COVID-19 de l'Agence Nationale de la Recherche.

Institut national d'études démographiques

Campus Condorcet
9, cours des Humanités
CS 50004
93322 Aubervilliers Cedex

Contact : anne.lambert@ined.fr

www.ined.fr/en/

